

COLOMBELLES, le 14 janvier 2020

Page 1 / 1



ABATTOIR CANFLAIS
M. SENEAL
CANFLAIS
14240 CAHAGNES

• INFORMATIONS FOURNIES PAR LE CLIENT :

PEAU DE COU PINTADE X5

850183	850184	850185	850186	850187
Nombre : 5 N° lot : 02H Date abattage : 08/01/20 Nom éleveur : DELABYE Département : 76 RAFFETOT Semaine : 2	Nombre : 5 N° lot : 02H Date abattage : 08/01/20 Nom éleveur : DELABYE Département : 76 RAFFETOT Semaine : 2	Nombre : 5 N° lot : 02H Date abattage : 08/01/20 Nom éleveur : DELABYE Département : 76 RAFFETOT Semaine : 2	Nombre : 5 N° lot : 02H Date abattage : 08/01/20 Nom éleveur : DELABYE Département : 76 RAFFETOT Semaine : 2	Nombre : 5 N° lot : 02H Date abattage : 08/01/20 Nom éleveur : DELABYE Département : 76 RAFFETOT Semaine : 2

• INFORMATIONS FOURNIES PAR LE LABORATOIRE :

Prélevé par : Vos soins **Le :** 09/01/20
Collecté par : Mélanie CABRERA **Le :** 09/01/20
Réception laboratoire le : 09/01/20 **à :** 2.4°C (Frais)
Analysé le : 10 janvier 2020

• RÉSULTATS :

Cahier des charges : CANFLAIS1 / Peaux de cou

Paramètres	Méthodes	Résultats					Critères <small>non couverts par l'accréditation</small>
		850183	850184	850185	850186	850187	
Salmonelle (mobile) /25g	BKR 23/04-12/07 *	Non détecté					

• DÉCLARATION DE CONFORMITÉ * :

5 échantillons sont de qualité satisfaisante sur les 5 échantillons analysés du même lot. Par conséquent, ce lot est conforme selon le plan à 3 classes.

Gérald FOUCU
Responsable Technique

*Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai, l'échantillonnage n'est pas de la responsabilité du Laboratoire.
Le laboratoire ne pourra être tenu responsable des informations données par le client et de leurs éventuels impacts sur les essais.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous forme facsimilé photographique intégral. Ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. L'accréditation par le COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation et reperés par le symbole *.
L'incertitude de mesure n'est pas prise en compte pour émettre la déclaration de conformité.
ST : Sous-traité. NC : Non communiqué.
La conclusion est donnée sous réserve quand le résultat est sous la forme Ne'.
Ne'et Ne: Nombre estimé selon NF EN ISO 7218 . Ne* : présent mais < 4 x 1 / d par g ou par mL
N': Nombre obtenu à partir de la boîte de la dernière dilution selon NFEN ISO 7218*